

Protection de l'Enfant dans le contexte post-Ebola en Guinée : dimension genre

La survenance de la maladie à virus Ebola (MVE) s'est avérée être un choc sans précédent pour la population guinéenne. Entre mars 2014, date de la déclaration officielle de l'épidémie et le 31 août 2015, le nombre de cas de MVE confirmés s'établit à 3.337, dont 52,4% sont des femmes.

Les enfants constituent une partie importante des victimes de la MVE, et représentent 22% de la population affectée. La tranche d'âge des enfants plus affectée a été celle de 0 à 6 ans (9,4%). Les différences entre les filles et les garçons ne sont pas significatives pour cette tranche d'âge, tandis que les filles ont été plus affectées que les garçons dans les tranches d'âge de 7 à 12 ans (55,2%) et de 13 à 18 ans (58,5%).

Tableau de répartition des enfants affectés par âge et par sexe

Age	Total	Filles %	Garçons %	% sur total population affectée
0-6 ans	349	52,1%	47,9%	9,4%
7-12 ans	174	55,2%	44,8%	4,7%
13-18 ans	282	58,5%	41,5%	7,6%

Pendant et après la période de l'épidémie, des milliers de familles se sont ainsi vues affectées par la perte d'un ou de plusieurs de ses membres et se sont retrouvées stigmatisées par les membres de leur famille élargie et par les membres de la communauté. Une grande partie de ces familles ont perdu leurs sources de revenus ou ont vu leur économie diminuée. Comme dans toutes les situations de crise, les filles et les garçons sont les plus vulnérables.

Dans le contexte post-Ebola, trois groupes d'enfants méritent une attention particulière: les orphelins suite à l'épidémie, les enfants à risque de stigmatisation, et les enfants vivant dans des villages ou des zones les plus affectées par l'épidémie. Ces différents groupes ont des besoins spécifiques liés à leur tranche d'âge et à leur sexe. Par exemple, les besoins d'un garçon de 6 ans seront très différents des besoins d'une fille de 16 ans. Une analyse différenciée s'impose, en vue de mieux adapter les services et activités à leurs besoins, intérêts et capacités.

A. Orphelins : en juin 2015 une estimation de 6.000 orphelins suite à l'épidémie Ebola ont été recensés en Guinée, dont 47% sont des filles¹. Ces filles et ces garçons ayant perdu un ou deux parents/tuteurs, se voient plus exposés à des situations difficiles. Certains doivent quitter l'école et prendre en charge des responsabilités d'adulte auxquels ils ne sont pas préparés. En fonction de leur situation familiale, certains orphelins restent dans leurs familles ou sont accueillis dans la famille élargie ou autres familles.

- **Dans leurs familles,** les plus âgés assument souvent des responsabilités d'adultes. Les garçons assument le rôle du chef de ménage, tandis que les filles prennent la charge des tâches ménagères et s'occupent de ses frères et sœurs. A cet effet, filles et garçons contribuent à l'économie familiale, abandonnant ainsi l'école et s'exposant à des situations d'insécurité, y compris de délinquance juvénile. Les filles adolescentes sont plus en risque d'exploitation sexuelle avec son corollaire d'infections sexuellement transmissibles/VIH et de mariages précoces ou forcés.
- **Enfants accueillis dans des familles :** dans l'urgence, certains orphelins ont été accueillis dans la famille élargie ou dans d'autres familles. Mais avec le temps, ces enfants peuvent devenir une charge économique. Aussi, certains membres de la famille peuvent ne pas avoir un aperçu positif

¹ UNICEF, juin 2015

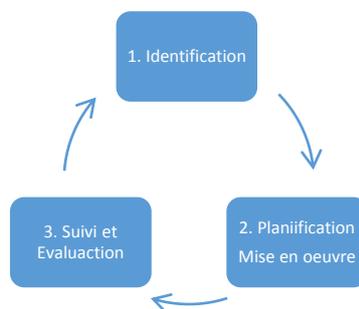
d'un accueil à moyen ou long terme. Au sein même de la famille, les enfants orphelins peuvent être stigmatisés, ou faire objet de plus d'attention, créant ainsi des difficultés entre les enfants de la famille d'accueil et affectant les dynamiques familiales. Filles et garçons orphelins peuvent se voir obligés d'abandonner l'école pour contribuer aux tâches ménagères ou pour contribuer à l'économie de la famille d'accueil, parfois avec des risques d'exploitation et d'insécurité. Ces enfants peuvent aussi faire l'objet de violences, d'abus ou de négligences dans les familles d'accueil. Les filles adolescentes seront plus à risque de mariages précoces et de violences sexuelles, y compris les viols.

B. Enfants en risque de stigmatisation : enfants guéris ou provenant de familles affectées par Ebola : pendant les premiers mois de l'épidémie de la maladie à virus Ebola les filles et garçons ayant survécu à la maladie ou ayant un membre de la famille contaminé ont souffert des situations de stigmatisation de la part de membres de la famille élargie et de membres de la communauté. Par exemple, ils/elles ont pu se voir rejetés dans des contextes comme leur famille, l'école, les activités sportives et ludiques ou les lieux de culte. Les familles ont souvent mis en garde leurs enfants d'entrer en contact avec les enfants guéris ou provenant de familles affectées. Suite aux campagnes de communication, l'intensité de la stigmatisation a diminué, mais les séquelles psychologiques de l'expérience de la maladie ou de l'expérience de la stigmatisation sont profondes.

C. Enfants vivant dans des villages et zones plus affectées par l'épidémie : pendant la période de l'épidémie de la maladie à virus Ebola, les risques liés à la protection des enfants se sont exacerbés dans les zones les plus affectées. La tension et la peur au sein des familles, les tensions et les conflits au sein des communautés et la fermeture des écoles ont affecté les mécanismes d'encadrement familial, social et scolaire qui protègent les enfants. Dans la période post-Ebola, de nombreux ménages font face à des difficultés pour se relever sur le plan socio-économique. Cette situation implique une grande tension au sein des ménages, qui peut avoir des graves conséquences sur la protection des garçons et des filles. Par exemple, la tension au niveau des ménages peut se traduire par des actes de violence sur les enfants. Aussi, l'absence de ressources peut entraîner des situations de négligence ou de manque d'accès aux services de santé ou d'éducation. Enfin, lorsque les enfants sont obligés de contribuer à l'économie du ménage, ils sont exposés à des risques d'exploitation et d'insécurité.

Stratégies et programmes : recommandations pour l'intégration de la dimension genre dans les projets de Protection de l'Enfant dans le contexte post-Ebola

Dans la logique des étapes du cycle de projet, les membres du sous-cluster « Protection de l'Enfant » de la Guinée ont formulé les recommandations suivantes :



1. Recommandations pour s'assurer que la phase d'identification de projets de Protection de l'Enfant intègre bien les besoins spécifiques des filles et des garçons de différentes tranches d'âge

- Constituer des équipes équilibrées hommes/femmes. Si des femmes ne postulent pas aux postes, analyser les causes avec elles et prévoir des actions ciblées pour créer les conditions pour qu'elles postulent et intègrent les équipes.

- S'assurer que les outils de collecte de données (questionnaires, guides d'entretien et de focus groups, etc.) permettent d'identifier les différents besoins, risques et capacités des filles et des garçons de différents âges.
- Réaliser un diagnostic participatif en consultant séparément les hommes, les femmes, les filles et les garçons, et s'assurer que parmi les informateurs clé il y a des hommes et des femmes.
- Collecter et rapporter les données désagrégées et analyser les différents besoins, risques et capacités des filles et des garçons de différentes tranches d'âge. Eviter de mentionner uniquement les « enfants » de manière générale.

2. Recommandations pour s'assurer que les projets de protection de l'Enfant dans le contexte de relèvement post-Ebola en Guinée répondent bien aux besoins spécifiques des filles et des garçons de différentes tranches d'âge

2a. Suivi des familles accueillant des orphelins

- Appuyer pendant une durée déterminée les familles biologiques ou d'accueil (cash transferts, vivres, kits d'hygiène, appui à la scolarisation, etc.). Faire un appui conditionné adapté à la promotion de la protection des filles et des garçons de différentes tranches d'âge (ex : assistance à l'école de tous les garçons et les filles).
- Identifier des solutions durables dans l'accompagnement des familles, avec une attention particulière aux veuves chefs de ménage, à travers par exemple la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus ou la mise en contact avec des groupements villageois d'épargne et de crédit.

Concernant les orphelins accueillis dans la famille élargie ou autres familles, prévoir aussi de:

- Définir des critères d'évaluation des familles selon leurs capacités et pertinence à accueillir des filles ou des garçons de différents âges, en particulier des filles et des garçons adolescents. Intégrer dans la grille d'évaluation, par exemple, la séparation des chambres filles/garçons, préservation de l'intimité dans les toilettes, l'âge et le sexe d'autres membres du ménage, etc.).
- Former tous les membres des familles sur la prise en compte des besoins des enfants orphelins en fonction de leur sexe et tranche d'âge.
- Accompagner et procéder au suivi des familles pour s'assurer que les besoins des orphelins sont couverts. Intégrer dans la grille des visites à domicile les aspects à observer en fonction du sexe et de l'âge des orphelins, et réaliser des entretiens avec les orphelins individuellement et dans un endroit assurant la confidentialité lors des visites de suivi.
- S'assurer que du personnel féminin effectue le suivi des cas des filles, en particulier des adolescentes.
- Communiquer aux filles et aux garçons orphelins un numéro de téléphone d'une personne de confiance qu'ils peuvent contacter en cas de besoin.

2b. Promotion de la réinsertion des enfants guéris ou provenant de familles affectées par Ebola

- Sensibiliser, former et outiller les groupes suivants en vue de promouvoir la réintégration d'enfants potentiellement stigmatisés, tels que les enfants guéris ou les enfants provenant de familles affectées par Ebola : les Comités Villageois de Protection de l'Enfant, les leaders communautaires et religieux, le personnel sanitaire, le personnel éducateur, le personnel des centres sportifs et de loisir, etc.
- Adapter les messages et les activités de réintégration aux intérêts des filles et des garçons de différentes tranches d'âge. Les activités de réintégration organisées en groupe à l'intention des enfants les plus petits peuvent être mixtes. Par contre, celles concernant les adolescents doivent être organisées séparément pour les filles et garçons.

2c. Accompagnement psychosocial des enfants guéris d'Ebola ou affectés par Ebola

- S'assurer que la composition du personnel en charge de l'appui psychosocial soit équilibrée en nombre d'hommes et de femmes. En particulier, les adolescents filles et garçons devraient être suivis par des agents de leur sexe.
- Former le personnel d'appui psychosocial sur la prise en compte des différents besoins et risques pour les filles et les garçons de différentes tranches d'âge et les outiller davantage pour travailler avec ces différents groupes.
- Au cours des visites à domicile, effectuer l'accompagnement psychosocial dans un local ou espace assurant la confidentialité des entretiens avec les enfants, particulièrement des filles adolescentes.

2d. Créer ou renforcer les Comités Villageois de Protection de l'Enfant (CVPE)

- Promouvoir une composition équilibrée entre hommes et femmes dans la composition des comités villageois. Evaluer les différentes stratégies nécessaires pour assurer leur présence (ex : hommes et femmes seront représentés à 40% au minimum).
- Former les membres des comités villageois sur la prise en compte des différents besoins et risques des filles et garçons orphelins de différentes tranches d'âge et les outiller davantage en vue d'assurer un suivi adéquat des cas.
- Appuyer les CVPE pour l'élaboration de plans d'actions, et assurer un suivi/accompagnement de leur mise en œuvre effective

2e. Renforcer tous les services et structures de protection de l'enfance dans les villages ou zones qui ont été plus affectées par l'épidémie.

- Mettre en place et diffuser le système de référence de protection de l'enfant, en signalant s'il y a des spécificités des services par rapport au sexe ou tranche d'âge ciblés.
- Informer les populations sur les services de protection de l'enfant en ciblant les hommes, les femmes, les filles et les garçons et en adaptant les messages à chaque groupe.

3. Recommandations pour s'assurer que le système de suivi-évaluation des projets permet évaluer si les services et activités ont été adaptées et accessibles aux filles et aux garçons de différentes tranches d'âge.

- Les recommandations présentées pour l'identification des projets sont adaptables au suivi-évaluation : (1) constituer des équipes équilibrées hommes/femmes, (2) s'assurer que les outils de collecte de données permettent d'identifier si les services et activités ont été adaptés et accessibles aux filles et aux garçons de différentes tranches d'âge ; (3) consulter hommes, femmes, filles et garçons séparément et (4) collecter et rapporter les données désagrégées et analyser l'impact du projet dans les différents groupes.
- Définir des indicateurs qui permettent d'évaluer si les services et activités ont été adaptés et accessibles aux filles et aux garçons de différentes tranches d'âge. Par exemple :
 - % d'enfants se sentant en sécurité (désagrégé par sexe et âge)
 - Nombre d'orphelins suivis en famille d'accueil (désagrégé par sexe et âge)
 - Nombre de membres des CVPE connaissant le système de référence de protection de l'enfant (désagrégé par sexe)
 - Nombre et % de CVPE formés intégrant au minimum 40% d'hommes ou de femmes
 - Nombre de structures d'appui psychosocial disposant un personnel mixte (féminin et masculin)